



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

Envoyé en préfecture le 14/02/2020
Reçu en préfecture le 14/02/2020
Affiché le 
ID : 060-216004341-20200213-DELIB07_20-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
06 FEVRIER 2020**

Objet : Convention tripartite pluriannuelle d'objectifs relatif à la MJC de Mouy.

L'an deux mil vingt,
le six février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en
séance publique, sous la présidence de Madame Anne-Claire DELAFONTAINE, Maire,

Etaient présents : Monsieur BOURGEOIS, Mesdames FERRER-LECLAIRE, AFFDAL-
PUTFIN et FORTANÉ, Adjoints.

Madame SEGUIN, Messieurs TIAR et FOREST, Mesdames DEFFAUX et DEBILLOT,
Messieurs JOSSELIN, DUCHEMIN (arrivé à 19h18) et VAN PRAËT, Madame
SENECHAL, Monsieur FOUQUIER, Madame FLAMME, Messieurs BOITEZ et
HADZAMANN et Madame C. SOENEN.

Etaient absents :

Monsieur LTEIF absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur JOSSELIN.
Monsieur WALLYN, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur FOREST.
Madame F. SOENEN., absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur TIAR.
Monsieur GREMY absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur BOURGEOIS.
Madame DELAPALCE., absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SEGUIN.

Mesdames MASCRÉ, LE CHATON et COURBON, absentes.
Messieurs DUCHEMIN, TALARCZAK et PICARD, absents.

Monsieur JOSSELIN est élu secrétaire de séance.

Convention tripartite pluriannuelle d'objectifs relatif à la MJC de Mouy.



Le Conseil,

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 060-216004341-20200213-DELIB07_20-DE

Considérant la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations,

Considérant la délibération n° 22/17 du 22 mars 2017 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs avec la F.R.M.J.C. et la M.J.C. de Mouy,

Considérant la qualité du travail réalisée par cette association avec le concours des Fédérations Départementale et Régionale des M.J.C.,

Considérant l'adéquation des axes de travail développés dans le projet avec la politique socio-culturelle municipale,

Considérant les évolutions récentes au sein de l'organisation des MJC et la création d'une coordination des MJC en Hauts-de-France correspondant à la nouvelle grande région,

Considérant que la M.J.C. de Mouy et la coordination des MJC en Hauts-de-France proposent, pour les trois prochaines années, les objectifs d'animation suivants :

- Poursuivre une offre éducative de qualité auprès des 11-14 ans
- Renforcer l'accès à l'information et aux savoirs
- Maintenir et consolider les ateliers et animations existant
- Encourager le partage et la solidarité entre citoyens
- Animer la cité
- Accompagner et encourager la vie associative et locale.
- Œuvrer au sein du réseau des MJC

Considérant que le projet de convention pluriannuelle d'objectifs proposé reprend l'ensemble des points du pré-projet et pérennise l'ensemble des activités existantes,

Considérant qu'une convention pluriannuelle d'objectifs présente l'avantage pour les collectivités publiques de mieux maîtriser les coûts et les activités conventionnées et permet à l'association de préserver sa spécificité, sa capacité d'initiative et d'innovation et de création de lien social,

Considérant que la convention actuelle arrive à son terme et qu'il convient de la renouveler,

Le rapport de Madame FERRER-LECLAIRE entendu,

Convention tripartite pluriannuelle d'objectifs relatif à la MJC de Mouy.



Délibère

Envoyé en préfecture le 14/02/2020

Reçu en préfecture le 14/02/2020

Affiché le

SLO

ID : 060-216004341-20200213-DELIB07_20-DE

Article 1 : Autoriser Madame le Maire à signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec la coordination des MJC en Hauts-de-France et la M.J.C. de Mouy.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontois, à Monsieur le Directeur Général des Services, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Date de convocation : 28/01/2020

Date de l'affichage : 08/02/2020

N° : 07/2020

Le Maire,

Anne-Claire MONTAIGNE

